



**Le ministère de l'écologie et le ministère chargé de l'agriculture et de la forêt ont le plaisir de vous inviter au**

**Séminaire mixte chercheurs / praticiens sur le thème  
«Comment mobiliser l'action publique pour la mise en œuvre de la Trame verte et bleue ?»**

**le vendredi 27 mars 2015 (9h - 17h)  
Au Ministère de l'agriculture - 78 bis rue de Varenne - Paris**

Cette journée, organisée à l'initiative du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, avec l'appui d'Irstea, a pour objectif de faire émerger des questions partagées entre acteurs et chercheurs sur le thème : «Comment mobiliser l'action publique pour la mise en œuvre de la Trame verte et bleue ?».

#### **Contexte et objectifs de la journée :**

La mise en œuvre de la Trame Verte et Bleue à l'échelle locale est désormais engagée comme en témoigne l'adoption des huit premiers Schémas Régionaux de Cohérence Ecologique (SRCE). Cette phase opérationnelle nécessite une déclinaison des objectifs de continuités écologiques à différentes échelles et une appropriation de la démarche par l'ensemble des acteurs concernés.

Pour s'assurer de son efficacité, la TVB doit également s'intégrer au sein de l'ensemble des politiques publiques de l'Etat et des collectivités.

Le séminaire aura pour ambition de valoriser les apports de la recherche scientifique dans ce domaine, en lien avec les acteurs du territoire (aménageurs, opérateurs, gestionnaires d'espaces naturels...), d'identifier les lacunes dans les connaissances et ainsi alimenter de futurs axes de recherche.

Cinq séquences réuniront chercheurs et acteurs pour échanger autour de thématiques allant de la connaissance des enjeux jusqu'à l'évaluation des actions. Pour chaque séquence, un temps de débat sera prévu avec la salle sur la base de 3 témoignages d'acteurs.

#### **A qui s'adresse cette journée ?**

- x aux différents acteurs publics (services déconcentrés de l'Etat, élus, services des Régions et des Départements, collectivités territoriales) impliqués dans la mise en œuvre de la TVB ou de tout autre politique en lien avec l'aménagement du territoire ;
- x aux chercheurs impliqués dans les thèmes de recherche en lien avec la Trame Verte et Bleue ;
- x aux têtes de réseaux socio-professionnels et associatifs, aux instituts techniques notamment agricoles et aux têtes de réseaux de gestionnaires d'espaces...

Inscription et programme disponibles sur le site du centre de ressource TVB :

<http://www.trameverteetbleue.fr>





## Organisation de la journée

**8 h 30** : Accueil et enregistrement : **une pièce d'identité devra être laissée à l'accueil du MAAF**

**9 h 00 – 9 h 30**

Accueil par un représentant du MAAF DGPAAT Catherine Geslain-Lanéelle

Accueil par un représentant du MEDDE DEB Alby Schmitt

Point pratique sur l'organisation de la journée

Chaque séquence sera construite de la manière suivante :

Introduction de 5 mn de l'animateur plaçant la séquence dans le processus de mise en œuvre de la Trame Verte et Bleue,

3 interventions de 5 mn : les intervenants présentent les problématiques qu'ils identifient dans le processus, leur traduction concrète dans leur cadre d'action et lancent des pistes pour le débat.

40 mn de questions aux intervenants de la part de l'animateur et de la salle

**9 h 30 – 10 h 35** : séquence 1- Concept de Trame Verte et Bleue : de la compréhension à l'adhésion

animateur: Jacques Baudry – Directeur de recherche de l'INRA

**10 h 35 – 11 h 40** : séquence 2 – Co-construire pour fédérer

animatrice : Gaëlle Aggeri – Responsable du Pôle de compétence national « Ingénierie Ecologique » du CNFPT / INSET Montpellier

**11 h 40 – 11 h 55** : Pause

**11 h 55 – 13 h 00** : séquence 3 - Intégrer les enjeux des continuités écologiques dans les politiques sectorielles

animateur: Arnaud de Lajartre – Maître de conférences en droit public de l'Université d'Angers

**13 h 00 – 13 h 20** : La recherche à destination des acteurs au MEDDE

(Yannick Autret et Anne-Sophie Carpentier - Direction de la Recherche et de l'Innovation - MEDDE)

**13 h 20 – 14 h 30**: *repas libre (possibilité de déjeuner à la cantine du MAAF rue de Barbet Jouy)*

**14 h 30 – 15 h 30** : séquence 4 – Les continuités écologiques au service de tous les publics

animateur: Carole Barthélémy - Maître de conférences en sociologie du LPED Marseille

**15 h 30 – 16 h 30** : séquence 5 – L'évaluation, un outil de mise en œuvre ?

animateur: –Dominique Vollet, directeur de l'UMR METAFORT - Irstea

**16 h 30 – 17 h 00** : Conclusion sur la nécessité et les modalités du transfert de la recherche vers les élus.  
animateur : Patrick Moquay, Délégué scientifique du laboratoire de recherche de l'École Nationale Supérieure du Paysage de Versailles-Marseille

Emmanuel Cau – Vice-Président en charge de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et du Plan Climat Région Nord-Pas-de-Calais

Hélène Soubelet, Cheffe de la Mission Biodiversité et gestion durable des milieux à la direction de la recherche et de l'innovation du MEDDE



## Programme détaillé

### 1 Concept de Trame Verte et Bleue : de la compréhension à l'adhésion (9 h 30 -10h 35)

Les notions de réservoirs de biodiversité et de continuités écologiques sont complexes et parfois difficiles à appréhender pour un public non averti. Elles reposent sur des bases scientifiques en évolution continue, définies entre observations de terrain et modélisation du fonctionnement des écosystèmes.

Si les problématiques concernant les obstacles aux déplacements des grands vertébrés et des poissons migrateurs sont étudiées depuis longtemps, les problématiques relatives aux continuités écologiques appliquées aux autres groupes taxonomiques sont très peu connues. Ainsi, par exemple, les phénomènes de cloisonnement, de fragmentation des populations d'espèces végétales et d'insectes n'ont été étudiés que dans quelques cas particuliers et à des échelles géographiques très localisées. Les analyses reposent de ce fait généralement sur des modèles théoriques ce qui ne facilite pas la compréhension et l'adhésion à la démarche.

Dans ce contexte, le défi de la trame verte et bleue a été de mettre en place une politique cohérente prenant en compte de nombreuses lacunes dans les connaissances scientifiques. Face à ces difficultés, le choix a été fait de donner une marge de manœuvre importante au niveau régional pour décliner la trame verte et bleue. Ceci a permis aux comités régionaux de la TVB de s'approprier la démarche et de l'adapter aux enjeux et aux particularités de chaque région.

Objectifs :

- identifier les difficultés rencontrées par les acteurs pour s'approprier les enjeux relatifs à la trame verte et bleue et à la biodiversité en général
- mieux connaître la perception des acteurs et du public vis-à-vis des enjeux globaux de biodiversité
- proposer des pistes de recherche / action pour améliorer les démarches permettant la compréhension et l'adhésion des parties prenantes à différentes échelles de mise en œuvre.

Le concept de continuité écologique et la mise à l'épreuve dans la Trame Verte et Bleue : **Jacques Baudry** - INRA (animateur)

Les témoignages :

- **David Chevallier** - Observatoire Social de Lyon : les apports de l'étude sociologique du programme de restauration des continuités écologiques «Couloir de vie» en Isère
- **Carole Barthélémy** LPED, UMR 151 Aix-Marseille Université, **Magali Deschamps-Cottin**, IRD : Comprendre les enjeux socio-environnementaux de la nature en ville pour penser la trame verte (le cas de Marseille)
- **Adèle Colvez** - Conseil Général du Val de Marne : Retour d'expérience du Plan bleu : faciliter l'adhésion des habitants et des professionnels à travers la concertation

### 2 – Co-construire pour fédérer (10 h 35 – 11 h 40)

La mise en œuvre de la trame verte et bleue dans les territoires va mobiliser l'ensemble des acteurs à travers la prise en compte des SRCE dans les documents d'urbanisme et autres plans, programmes et projets. En outre, les SRCE doivent engager des programmes de restauration des continuités écologiques en mobilisant les outils contractuels tels que les mesures agri-environnementales.

Partager une politique implique de prendre en compte l'ensemble des besoins et des usages des populations.

L'adoption de démarches de co-construction pour partager les objectifs de maintien ou de restauration de la



biodiversité semble être un préalable indispensable. Cela nécessite de dépasser les clivages institutionnels ou culturels pour faire de la biodiversité un bien commun et accessible à tous, pour mobiliser tous les acteurs, propriétaires, aménageurs, financeurs, gestionnaires, opérateurs, experts, etc. Cette mobilisation doit permettre d'actionner les bons leviers en fonction des problématiques et des enjeux pour une adaptation de la trame verte et bleue définie dans les SRCE, aux réalités du terrain.

Objectifs :

- débattre des succès et des difficultés rencontrées dans le dialogue autour de la définition de la TVB et sa déclinaison dans les SRCE,
- présenter des projets de recherche orientés vers les besoins des acteurs expérimentés localement, discuter des outils ainsi développés et de leur portée,
- identifier les enjeux de la gouvernance et des pistes de méthodologie.

Introduction et animation : **Gaëlle Aggeri** - CNFPT

Les témoignages :

- **Colin Fontaine** - CNRS - Muséum National d'Histoire Naturelle et **Laura Albaric** - Conseil Général Seine-Saint-Denis : Utilisation d'un outil cartographique des réseaux écologiques pour élaborer un stratégie de TVB et sensibiliser les acteurs du territoire.
- **Sébastien Nageleisen** - Université de Bordeaux : Rapprochement des points de vue entre acteurs par l'argumentation et la reconnaissance des divergences (programme DIVA - AMELI Analyse multi-échelle des lisières pour la réalisation de la trame verte de la région Poitou-Charentes).
- **Vincent Daön** - Syndicat mixte de la zone portuaire Salaise-Sablou : INSPIRA Espace Industriel responsable et Multimodal : Concevoir une zone d'activités prenant en compte les continuités écologiques

**11 h 40 – 11 h 55** : Pause

### 3 - Intégrer les enjeux de continuité écologique dans les politiques sectorielles (11 h 55 -13 h 00)

L'aménagement du territoire est concerné par de très nombreuses activités et politiques sectorielles ayant parfois des incidences sur la biodiversité.

La trame verte et bleue peut ainsi interroger les pratiques menées sur l'espace et leurs effets sur l'environnement. La mise en œuvre de la TVB à travers les SRCE peut faciliter une approche transversale en prenant en compte les différents enjeux et usages de l'espace, dans un rapport de multifonctionnalité des espaces. C'est aussi une opportunité pour constituer de nouvelles stratégies économiques, pour favoriser l'innovation ou concevoir de nouveaux partenariats ou services.

Objectifs :

- identifier les politiques sectorielles devant intégrer les enjeux de continuités écologiques
- identifier les difficultés rencontrées par les acteurs locaux et les apports potentiels de la recherche
- vérifier en quoi la TVB peut remettre en question des politiques sectorielles et selon quels mécanismes?

Introduction et animation : **Arnaud de Lajarte** – Université d'Angers

Les témoignages :

- **Cécile Birard et Jérémy Papin** - PNR des Volcans d'Auvergne : L'Atelier Rural d'Urbanisme et autres outils de conseil au service des élus locaux
- **Christian Béranger** - Union Nationale des Producteurs de Granulats : Exploitation de granulats et trame verte et bleue





- **Yves Gabory** - Mission Bocage/AFAC Agroforesteries : L'agroforesterie pour renforcer les trames boisées au sein des exploitations agricoles

**13 h 00 – 13 h 20 :** La recherche à destination des acteurs au MEDDE (Yannick Autret et Anne-Sophie Carpentier Direction de la Recherche et de l'Innovation - MEDDE)

Présentation des apports et intérêt des programmes de recherche ITTECOP et DIVA pilotés par le MEDDE.

**Repas libre : Possibilité de repas à la cantine du MAAF, rue de Barbet Jouy.  
Forfait repas (entrée, plat, dessert) : 15 € préparer un chèque à l'ordre de AURI**

#### 4 – Les continuités écologiques au service de tous les publics (14 h 30 -15 h 30)

La politique Trame verte et bleue n'est pas seulement destinée à l'objectif de préservation de la biodiversité. Dès sa genèse, elle a été inscrite dans un objectif de politique concertée et déployée dans les outils d'aménagement du territoire. Son mode de gouvernance régional élargi permet une représentation de l'ensemble de la société. En effet, une grande partie du territoire fait l'objet d'usages qui peuvent être compatibles avec des écosystèmes fonctionnels tout en rendant des services à l'ensemble de la population.

La mobilisation de tous les leviers d'actions est donc indispensable pour que chaque acteur de la société puisse *a minima* éviter la dégradation des fonctionnalités de son écosystème proche. Il s'agit également d'engendrer des actions positives permettant de restaurer des continuités et d'en faire bénéficier à l'ensemble de la société.

L'engagement de nombreux acteurs (entreprises, associations, collectivités, habitants,...) en faveur de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité, la mise en place des Agendas 21 ou encore les approches paysagères sont autant de pistes d'amplification autour de la TVB.

Objectifs :

- discuter du rapport de notre société à la nature et à la biodiversité à travers ces outils transversaux
- étudier les modalités ou les démarches nécessaires pour favoriser l'insertion des objectifs de préservation au quotidien dans les modes de vie et les usages du territoire.
- questionner la transversalité et la complémentarité des outils présentés dans la séquence pour la mise en œuvre de la TVB

Introduction et animation : **Carole Barthélémy** - LPED

Les thèmes suivants feront l'objet de témoignages :

- **Olivier Renault** - Conseil Général Seine et Marne : la prise en compte de la trame verte et bleue dans la politique des collectivités locales dans le département de la Seine-et-Marne
- **Elisa Payen** - Angers-Loire-Métropole - Agenda 21 : outil à mobiliser pour la trame verte et bleue
- **Marion Doubre et François Hardy** - PNR de la Haute Vallée de Chevreuse : « plan Paysage et Biodiversité » : le paysage une façon d'aborder la trame verte et bleue



### 5 – L'évaluation, un outil pour la mise en œuvre? ( 15 h 30 – 16 h 30)

Comme toutes les politiques publiques, la politique de la TVB fera l'objet d'une évaluation prévue par le code de l'environnement. En particulier, les SRCE et les orientations nationales feront l'objet d'un bilan au regard de leurs effets sur la préservation et la remise en bon état effectives des continuités écologiques.

Au-delà des documents régionaux cadres, il importe que les dispositifs de mise en œuvre sur le terrain soient suivis de manière à évaluer leur efficacité et leur utilité. La politique TVB étant récente, des limites à l'analyse de ses effets semblent évidentes. Il y a cependant un enjeu important à structurer une culture de l'évaluation dès aujourd'hui et de se doter des outils de connaissance et d'observation, des méthodes de pilotage et d'animation ou d'une gouvernance transversale de ces démarches d'évaluation. La question des échelles et de la capitalisation des expériences se pose également.

Objectifs :

- définir les enjeux de la construction du dispositif d'évaluation
- identifier les apports de la recherche pour répondre aux besoins d'évaluation des acteurs chargés de la mise en œuvre
- cerner les questions posées par les acteurs en particulier sur la mesure de l'efficacité des actions en matière de biodiversité

Introduction et animation : **Dominique Vollet** - Irstea

Les témoignages :

- **Dominik Cremer-Schulte** – Irstea : Comparer des évolutions qui se passent dans la TVB et hors TVB, est-ce possible ? Approche par l'appariement
- **Emmanuel Cau** - Région Nord-Pas-de-Calais : L'expérience du Conseil régional en matière d'évaluation des politiques en faveur des réseaux écologiques
- **Yvan Hurvois** - Agence de l'eau Loire-Bretagne : Evaluation des contrats de bassin versant et contrat de Sage – opérations territoriales en Bretagne

**16 h 30 – 17 h 00** : Conclusion sur la nécessité et les modalités du transfert de la recherche vers les élus.

Animation : **Patrick Moquay** – ENSP Versailles-Marseille

- **Emmanuel Cau** - Vice-président en charge de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et du Plan Climat Région Nord-Pas-de-Calais
- **Hélène Soubelet**, Cheffe de la Mission Biodiversité et gestion durable des milieux à la direction de la recherche et de l'innovation du MEDDE



## Plan d'accès

MéTRO ligne 13 (Asnières – St Denis / Chatillon- Montrouge) : station Varenne

